

**FORMULAIRE DE DEMANDE  
D'AIDE FINANCIÈRE À L'ACQUISITION  
D'UN PIÈGE À MOUSTIQUES  
Année 2025**

La Ville de Grigny-sur-Rhône souhaite aider ses habitants à lutter contre la prolifération de moustiques tigres, ainsi le Conseil municipal a approuvé la mise en place un dispositif municipal d'aide à l'achat d'un piège à moustiques au bénéfice des habitants de la Commune pour l'année 2025.

**LE DEMANDEUR (particulier)**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse mail \_\_\_\_\_  
N° tel \_\_\_\_\_  
Adresse N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
Code Postal : 69520 - Ville : Grigny-sur-Rhône

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**

**Pour l'acquisition d'un piège à moustiques**

Remettre le Formulaire de la demande dûment complété, ainsi que les 2 exemplaires originaux de la présente convention signés portant la mention manuscrite « lu et approuvé », accompagnés des pièces suivantes :

→ La copie de la facture d'achat acquittée du piège à moustiques éligible à l'aide. Celle-ci doit comporter :

- Le nom et l'adresse du bénéficiaire.
- La date d'achat, qui doit avoir été effectué durant la période de validité du dispositif tel que défini par l'article 4 de la présente convention.
- Le lieu de l'achat, qui doit avoir été effectué dans un rayon de 30 kms autour de la Ville de Grigny-sur-Rhône, auprès d'un commerçant professionnel dans un magasin physique (par opposition à un commerce en ligne).

→ La copie d'une quittance de loyer ou une facture d'un Fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du piège à moustiques. La date de la quittance de loyer ou de la facture du Fournisseur d'énergie doit être de la même année que la date de la facture d'achat du piège à moustiques.

→ L'attestation sur l'honneur (jointe au Formulaire de demande) pour la durée de la convention, à ne percevoir qu'une seule aide par foyer.

→ Un relevé d'identité bancaire.

**Vérifiez que vous fournissez l'ensemble de ces pièces avant l'envoi de votre dossier !  
Tout dossier incomplet vous sera retourné.**

**ENVOYER LE DOSSIER COMPLET AVANT LE 31/12/2025 :**

**Par courrier** à Ville de Grigny-sur-Rhône – Services Techniques - 3 avenue Jean Estragnat – 69520 Grigny-sur-Rhône

ou

**Par mail** à : [servicestechniques@mairie-grigny69.fr](mailto:servicestechniques@mairie-grigny69.fr) (merci de scanner chaque pièce demandée séparément)